

Cartes de membres 2011-2012

CARTES DE MEMBRES

Les cartes de membres sont valables une année, représentant les deux saisons de concerts **ARTSONIC**. Une quinzaine d'événements sont organisés durant l'année :

- Saison d'automne : septembre à décembre, clôturée par l'Unplugged Night
- Saison de printemps : février à mai, rythmée par la Soirée Mélangiste

FORMULES DE CARTES DE MEMBRES

Carte STANDARD	25.-	(identique à l'existante à 30.-) 5.- de remise sur l'entrée aux concerts ARTSONIC invitation à l'Assemblée Générale, droit de vote
Carte ALL-ACCES	100.-	(formule limitée à 50 cartes !) entrée libre à tous les concerts ARTSONIC invitation à l'Assemblée Générale, droit de vote
Carte SOUTIEN	200.- et +	entrée libre à tous les concerts ARTSONIC invitation à l'Assemblée Générale, droit de vote 1 boisson offerte à chaque concert réception de la carte et du programme par poste

COMMENT FAIRE ?

Chez vous

Vous effectuez votre paiement par poste avec le bulletin de versement annexé ou via e-banking (IBAN : CH59 8059 8000 0214 9155 0). Le montant que nous percevons permet de connaître la formule de carte de membre souhaitée (que vous pouvez, si vous le désirez, indiquer en « motif de versement / communication »).

L'inscription est effective dès réception du montant de la cotisation annuelle.

Votre carte de membre peut être retirée à la caisse des Anciens Abattoirs dès la soirée suivant votre versement et jusqu'à la fin de la saison de printemps (réception par poste pour la carte SOUTIEN).

Lors des événements ARTSONIC

Vous effectuez le paiement du montant de la cotisation souhaitée directement à la caisse des Anciens Abattoirs.

Votre carte de membre vous est remise sur place et vous profitez immédiatement de ses avantages.

ET ENCORE

- Les cartes de membres sont émises durant toute l'année.
- Les cotisations annuelles débutent en septembre ; dès février, 50% de rabais sera effectué sur le solde de l'année.
- Lors des soirées de vernissage d'album, la carte de membre n'est pas valable.
- Pour garantir votre entrée en cas de salle comble, une réservation est conseillée à l'adresse : info@art-sonic.ch.
- La validité de la carte de membre prend fin à la dernière soirée de la saison de printemps.
- Toutes les infos sur www.art-sonic.ch.
- Merci !